

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 05901 Numéro SIREN : 534 520 564 Nom ou dénomination : A ZAZA
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/12/2023 sous le numéro de dépôt 30034

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS



Formulaire EDI 2065

GREFFE

pour 2022

19 DEC. 2023

Régime simplifié d'imposition

Régime réel normal

TRIBUNAL DE COMMERCE

DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

30 034

Exercice ouvert le 01/07/2021 et clos le 30/06/2022

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

SARL A ZAZA

SIRET 53452056400012

Adresse du principal établissement:

Adresse du siège social:

57 RUE DE LA HAIE COQ

93300 AUBERVILLIERS

Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées COMMERCE DE GROS

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

0

Déficit

Bénéfice imposable à 15%

15 437

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies

☐

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

☐

Entreprises nouvelles, art 44 septies

☐

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

☐

Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

☐

Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A

☐

Autres dispositifs

☐

Société d'investissement immobilier cotée

☐

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

☐

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom

NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom

NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

x

NON

Si oui, indication du logiciel utilisé

CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

AGIFEX
95 AVENUE VICTOR HUGO
BUREAU N° 304
93300 AUBERVILLIERS

Tél: 01 49 37 46 08

Nom et adresse du conseil:

Tél:

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Identité du déclarant:

Date: 28/09/2020

Lieu AUBERVILLIERS

Qualité et nom du signataire:

GERANT

Signature

JIN DAI AI

Examen de conformité fiscale (ECF)



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL A ZAZA

du 01/07/2021

Adresse 57 RUE DE LA HAIE COQ 93300 AUBERVILLIERS

au 30/06/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 5)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 2)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 3)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 11 :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 12	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) 11		- de l'exercice 11	
- de l'exercice précédent 11		- de l'exercice précédent 11	
Nom et qualité du signataire JIN DAI AI GERANT		A AUBERVILLIERS le 28/09/2020	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SARL A ZAZA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 57 RUE DE LA HAIE COQ		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 5 3 4 5 2 0 5 6 4 0 0 0 1 2				
		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 2 2		
		N-1 3 0 0 6 2 0 2 1		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		
	Frais de développement *	CX		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		
	Fonds commercial (I)	AH		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	Terrains	AN		
	Constructions	AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
	Autres immobilisations corporelles	AT	4 704	1 387
Immobilisations en cours	AV			
Avances et acomptes	AX			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
	Autres participations	CU		
	Créances rattachées à des participations	BB		
	Autres titres immobilisés	BD		
	Prêts	BF		
	Autres immobilisations financières*	BH	18 445	18 445
	TOTAL (II)	BJ	23 149	1 387
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
		En cours de production de biens	BN	
		En cours de production de services	BP	
Produits intermédiaires et finis		BR		
Marchandises		BT	412 110	134 357
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	158 063	184 392
Autres créances (3)		BZ	77 901	6 983
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		
CRÉANCES		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	
	Disponibilités	CF	64 001	112 372
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 279	656
	TOTAL (III)	CJ	716 355	438 759
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	739 504
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :
	Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :	Stocks :
			Créances :	

Désignation de l'entreprise : SARL A ZAZA

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10....000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		93 860
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	13 121	29 537
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	23 121	133 397
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 307	7 464
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	543 246	261 496
	Dettes fiscales et sociales	DY	164 443	56 279
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	714 996	325 240
	Écarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	738 117	458 637
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	714 996	325 240
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :		SARL A ZAZA				Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	823 886	FB	488 818	FC	1 312 704	989 817
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	2 791	FH		FI	2 791
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	826 677	FK	488 818	FL	1 315 494	991 190
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO		10 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		12 842	
	Autres produits (1) (11)				FQ	5	43	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 315 500
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 224 400	616 717
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(277 754)	123 718
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	30	266
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	193 557	127 616
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 376	6 754
	Salaires et traitements*					FY	124 782	89 576
	Charges sociales (10)					FZ	27 545	16 176
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	160	147
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	10	13	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 299 106
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	16 394	33 091
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	957	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	957	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(957)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	15 437	33 091

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A ZAZA

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		90	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		90	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		(90)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	2 316	3 464	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 315 500	1 014 075	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 302 379	984 538	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	13 121	29 537	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1		12 842	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin	A7						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2022

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL A ZAZA										Néant		*	
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	1 500	KW		KX	2 044	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	1 160	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	2 660	LO		LP	2 044		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	18 445	1U		1V				
TOTAL IV					LQ	18 445	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	21 105	0H		0J	2 044			

CADRE B				IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers					IU		MM		MN	3 544	MO	3 544
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT	1 160	MU	1 160
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG		NH	4 704	NI	4 704	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7		0W	
Autres participations					I0		0X		0Y		0Z			
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	18 445	2G	18 445		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	18 445	2H	18 445		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K		0L	23 149	0M	23 149		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGIFEX

Désignation de l'entreprise : SARL A ZAZA

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	67	QE	160	QF		QG	227
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 160	QM		QN		QO	1 160
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	1 227	QV	160	QW		QX	1 387
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	1 227	QP	160	QQ		QR	1 387

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales.agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

8

ÉTAT DES ÉCÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2022

Désignation de l'entreprise : SARL A ZAZA

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières			UT	18 445	UV	18 445	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA					
	Autres créances clients			UX	158 063		158 063		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI					
	Personnel et comptes rattachés			UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	832		832		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	41 898		41 898		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)			VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	35 171		35 171		
	Charges constatées d'avance			VS	4 279		4 279		
TOTAUX				VT	258 688	VU	258 688	VV	
RENNVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG							
		à plus de 1 an à l'origine		VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	(426)	(426)					
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	543 246	543 246					
Personnel et comptes rattachés				8C	27 594	27 594					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	10 617	10 617					
Etat et autres collectivités		Impôts sur les bénéfices		8E	2 316	2 316					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	37 456	37 456					
publiques		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	82	82					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	94 111	94 111					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	714 996	VZ	714 996				
RENNVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A ZAZA

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 0 | 0 | 6 | 2 | 0 | 2 | 2

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
------------	--	----	--	----

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)
		- imposées au taux de 0 %
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme
		- Plus-values soumises au régime des fusions

Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)	
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)	
		- imposées aux taux de 19 %	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
		- imputées sur les déficits antérieurs	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		
Régime des sociétés mères et des filiales *		2A	)
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)			

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

Majoration d'amortissement *

Mesures d'incitation à l'abatement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC

Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI
---	---	----	---	----

Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

TOTAL II

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	15 437
	déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	15 437

10

**DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A ZAZA</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	(0)
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	(0)
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	20 828
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A ZAZA</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	93 860	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
					- Autres réserves	ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	29 537		Dividendes	ZE	123 397						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	123 397		Report à nouveau	ZG	(0)						
					(NH : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	123 397				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	1 136	200						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	95 190	88 117						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	3 315	3 729						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	6 109							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	87 807	35 571						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	193 557	127 616						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	4 482	4 491						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	1 894	2 263						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	6 376	6 754						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	329 860	177 283						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	249 745	136 463						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*				OB	102 325							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					Si oui cocher 1 Sinon 0							
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %						
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %						
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

A ZAZA S.A.R.L.
Au capital de 10 000 EUROS
Siège Social : 57 Rue de la Haie coq 93300 Aubervilliers
R.C.S. Bobigny 534 520 564

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
du 30 Septembre 2022

L'an deux mille Vingt-Deux, et le Trente Septembre à 11 heures, les associés de la société à responsabilité limitée " **A ZAZA** ", au capital de 10 000 Euros, divisé en 100 parts de 100 Euros chacune, se sont réunis au siège social sur convocation de gérant.

La séance est présidée par Mademoiselle JIN Dai ai, en sa qualité d'associée-gérant.

Le président constate que sont présents à l'assemblée :

Mademoiselle JIN Dai ai
Propriétaire de 50 parts

Monsieur WU Chi Wai
Propriétaire de 50 parts

TOTAL 100 parts

La totalité du capital étant ainsi représentée, l'assemblée peut valablement délibérer.

Il a été dressé une feuille de présence, signée par les associés en entrant en séance, qui sera annexée au présent procès-verbal.

Puis, elle dépose sur le bureau de l'assemblée:

- le rapport de gestion sur l'exercice clos le 30 Juin 2022,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,
- le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que l'inventaire, arrêtés au 30 Juin 2022,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Madame le Président déclare que tous ces documents ont été adressés et mis à la disposition des associés, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

JD WCU

Ensuite, elle rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport de gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,
- Rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30 Juin 2022,
- Examen et approbation des comptes et conventions;
- affectation des résultats,
- quitus à la gérance.

Mademoiselle JIN, donne lecture de ses rapports.

Enfin, Madame le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, elle met successivement aux voix les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion approuvent ce rapport, l'inventaire ainsi que les comptes annuels, à savoir: bilan, le compte de résultat et son annexe arrêtés au 30 Juin 2022 faisant ressortir un résultat net au comptable de 13 121 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale décide d'affecter comme suit, le résultat net au comptable de l'exercice s'élevant à 13 121 Euros.

En totalité en Report à Nouveau 13 121 Euros

Conformément à la loi, il a été décidé de ne pas faire de distribution de dividende pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate qu'après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la société ressortent à 23 121 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

JD wcn

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, déclare approuver ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus à Mademoiselle JIN Dai ai, pour ses fonctions de gérant au cours de l'exercice clos 30 Juin 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

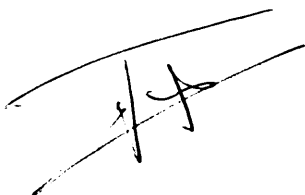
La collectivité des associés reconnaît que la rémunération annuelle des associés est suivante:

Mademoiselle JIN Dai ai	37 484 Euros
-------------------------	--------------

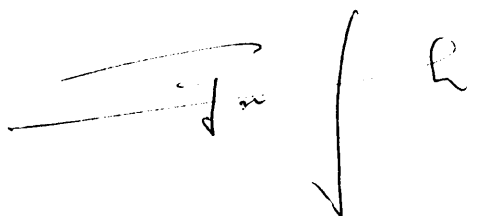
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

Mademoiselle JIN Dai ai



Monsieur WU Chi Wai



A ZAZA S.A.R.L.
Au capital de 10 000 EUROS
Siège Social : 57 Rue de la Haie coq 93300 Aubervilliers
R.C.S. Bobigny 534 520 564

RAPPORT DE GESTION

présenté à l'Assemblée Générale
ordinaire Annuelle du 30 SEPTEMBRE 2022

Madame et Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société clos le 30 JUIN 2022 d'une durée de 12 mois, et je vous sou mets à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 30 JUIN 2022, l'activité de la société a consisté, conformément à l'objet social, à servir du commerce de Commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement et de chaussures.

RESULTATS - AFFECTION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis en conformité des règles comptables en vigueur et respectant le principe de prudence.

Au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2022, le bénéfice net comptable s'est élevé à 13 121 Euros.

- Proposition d'affectation du résultat

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés.

Je vous propose de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice de la façon suivante:

En totalité en Report à Nouveau 13 121 Euros

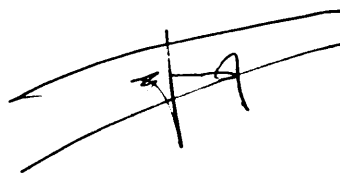
Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la création de la société.

RESOLUTION PARTICULIERE

Nous vous proposons, au cours de la présente assemblée, de vous prononcer sur les quitus à donner à la gérance pour sa gestion au de l'exercice écoulé.

La gérance se tient à votre disposition pour vous apporter tous renseignements ou précisions que vous souhaiteriez obtenir et vous demande de bien vouloir adopter les résolutions qui vont être soumises à votre approbation.

LE GERANT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'H' or 'A' shape with a vertical line through it, and a horizontal line above and below it.

FAIT A PARIS
LE 30 Septembre 2022